

Contact presse : SHAUNA GREW
✉ sgrew@cd-essonne.fr
☎ 01 77 58 12 55 / 06 77 01 89 92

Mercredi 7 février 2018

La Société du Grand Paris annonce un retard inadmissible du Grand Paris Express

Hier matin, Elisabeth Borne, Ministre des transports, recevait l'ensemble des Présidents de Conseils Départementaux, la Maire de Paris et le vice-président de la région Ile-de-France en charge des transports, pour évoquer le calendrier du Grand Paris Express.

Bernard Cathelain, membre du directoire de la Société du Grand Paris (SGP), a présenté le nouveau calendrier de réalisation du réseau.

Les délais de réalisation sont encore retardés par rapport à ceux figurant dans le rapport de la Cour des Comptes. Ainsi :

- La ligne 15-Ouest est annoncée pour 2029 au lieu de 2027
- La ligne 17-Nord est annoncée pour 2026 au lieu de 2024.
- La ligne 18 est désormais annoncée au mieux au printemps 2025, voire été 2026 en tenant compte des aléas.

« Je suis pour ma part intervenu pour redire avec force qu'une fois encore la méthode n'était pas la bonne ; que le calendrier ne devait pas être la résultante de contraintes techniques mais qu'au contraire il fallait prévoir des moyens techniques supplémentaires – notamment en matière de tunneliers - pour respecter au mieux le calendrier initial. Il n'y a aucune raison que les lignes qui desserviront les Jeux Olympiques soient privilégiées au détriment des lignes de métro qui pourraient améliorer le quotidien de milliers de Franciliens » explique François Durovray, Président du Département de l'Essonne.

La réunion s'est conclue sur le principe d'une rencontre technique au cours de laquelle la SGP et le Centre d'Etude des Tunnels (CETU) allaient indiquer les avancées espérées avec la mise en œuvre de tunneliers supplémentaires. *« En parallèle, la SGP doit également déterminer les surcoûts liés aux décalages des chantiers »* ajoute François Durovray.

Tous les élus de l'Essonne concernés par la ligne 18 du Grand Paris Express, dont Michel Bournat, Président de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, tiennent à redire fermement qu'en attendant que les tunneliers forent, ils s'opposeront très concrètement :

- à la construction de tout m² supplémentaire ;
- à toute mesure palliative pour la desserte du Plateau, qui ne pourra être à la hauteur de l'ambition affichée et qui sera en réalité le prétexte à de nouveaux reports ;
- à toute décision de l'Etablissement public d'aménagement Paris-Saclay, l'opérateur de l'Etat qui procède à l'aménagement du site.